

Le Conseil scolaire Viamonde est un conseil scolaire laïque de langue française qui accueille près de 12 000 élèves dans ses 51 écoles élémentaires et secondaires reconnues pour leur caractère inclusif et accueillant. Il y a plus de 2400 personnes qui travaillent à Viamonde dont 950 enseignantes et enseignants. Partenaire dans le développement de la communauté francophone du sud-ouest de l'Ontario le territoire du Conseil s'étend d'ouest en est de Windsor à Trenton et du nord au sud de Penetanguishene à la région de Niagara en passant par Toronto et London.

Lieu de travail principal : à déterminer

Date prévue d'entrée en fonction : dès que possible

Nombre d'heures par semaine : 35 heures

Nombre de semaine par année : 52 semaines

Échelle salariale annuelle :

- **poste de direction adjointe :** de 104 198 \$ à 114 659 \$

Le Conseil scolaire Viamonde offre d'excellentes conditions d'emploi et une gamme concurrentielle d'avantages sociaux. Conditions de travail régies par les conditions générales d'emploi des directions et directions adjointes d'école et du Secteur de l'éducation du Conseil Viamonde.

Sommaire des responsabilités :

La personne à la direction adjointe recherchée est passionnée par sa profession. Elle est reconnue comme un agent de changement dans son milieu, a la capacité d'innover et est pleinement engagée dans l'amélioration de la réussite des élèves. Elle a une posture d'apprenant à vie et a le désir d'accompagner les directions d'école et le personnel enseignant ainsi que les services pédagogiques du Conseil dans le développement d'occasions efficaces d'apprentissage par l'expérience pour les élèves. Elle contribue à la mise en œuvre des programmes cadres et des initiatives ministérielles, et de façon plus particulière toutes les initiatives en lien avec la mise en œuvre du programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie et l'élargissement de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté.

Fonctions

Sous la supervision de la direction des services pédagogiques - volet programmation :

- Fournir un leadership, une orientation et un soutien au niveau du conseil scolaire pour l'élargissement du programme de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté pour les élèves de la maternelle à la 12^e;
- Collaborer avec les partenaires locaux et régionaux et le Ministère de l'éducation pour approfondir la mise en œuvre du programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie dans les écoles du Conseil;
- Développer une organisation structurante du programme de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté pour les élève de la maternelle à la 12^e;
- Appuyer au développement des activités de sensibilisation qui fourniront des occasions de promouvoir tous les itinéraires d'études possibles chez les élèves;
- Développer des partenariats avec la communauté qui fourniront des occasions de promouvoir tous les itinéraires d'études possibles chez les élèves;
- Planifier, organiser et animer des rencontres, des formations ou des accompagnements personnalisés avec et pour différents partenaires;
- Appuyer dans la conception d'activités afin d'offrir des occasions d'apprentissage par l'expérience pour les élèves de la maternelle à la 12^e ;
- Planifier l'accompagnement des équipes écoles en étroite collaboration avec les conseillères et conseillers pédagogiques et les directions des écoles accompagnées;
- Coplanifier, coorganiser et coanimer des formations et des accompagnements à l'aide de divers supports pour soutenir le développement professionnel du personnel enseignant et des directions d'école;
- Contribuer à l'élaboration de ressources (p.ex., capsules d'autoformation, webinaires, tutoriels);
- Collaborer étroitement et communiquer efficacement avec le personnel-cadre des écoles, le personnel enseignant et les services pédagogiques du Conseil;

- Toutes ces actions devraient avoir une incidence sur l'apprentissage et l'amélioration du rendement des élèves.

Exigences et qualifications :

- Brevet d'enseignement de l'Ontario;
- Carte de compétence en règle de l'Ordre des enseignants et des enseignantes de l'Ontario;
- Minimum de cinq années d'expérience en enseignement en Ontario;
- Expérience à la direction ou à la direction adjointe d'une école de langue française en Ontario;
- Qualifications de direction d'école, partie 1 et 2;
- Connaissance approfondie du système d'éducation en langue française de l'Ontario et des diverses réalités régionales;
- Solide connaissance des enjeux de l'apprentissage, de l'enseignement et de la formation en contexte de langue minoritaire en Ontario;
- Respect des valeurs propres aux écoles catholiques et aux écoles publiques;
- Trois références, dont une du superviseur immédiat;;
- Qualifications ou expériences pertinentes liées aux TIC et à la pédagogie participative
- Bonne maîtrise d'une variété d'outils, de plateformes et de ressources technologiques (p. ex., suites infonuagiques, BREO, EAV, C@O) et compréhension de leur potentiel pédagogique;
- Bonne compréhension du développement des compétences globales;
- Compétence en matière de gestion et de leadership pédagogique en fonction du virage numérique;
- Compétences en accompagnement et en animation fondées sur des principes andragogiques;
- Capacité de communiquer avec efficacité et efficacie;
- Capacité de créer et de maintenir des relations basées sur la confiance avec l'ensemble du personnel des différentes communautés scolaires et avec les membres du réseau provincial;
- Aptitudes à mobiliser, à innover et à collaborer avec les divers intervenants et intervenantes, ainsi qu'avec les partenaires;
- Bonne maîtrise du français oral et écrit;
- Apte à se déplacer fréquemment.

Le Conseil scolaire Viamonde promeut la diversité et l'inclusion en milieu de travail.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre de présentation avec leur curriculum vitae **en français, avant 16 h le 16 mai 2018** au Secteur des ressources humaines (recrutement), Conseil scolaire Viamonde, par courriel à demandedemploi@csviamonde.ca

Les demandes reçues après la date et l'heure de fermeture du concours ne seront pas considérées. Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

En vertu des Règlements de l'Ontario 521/01 et 170/02, toute personne employée par le Conseil scolaire Viamonde, doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction.

En vertu du Règlement de l'Ontario 191/11, des mesures d'adaptation pour les candidats handicapés sont disponibles sur demande tout au long du processus de recrutement.

Étant donné que le Conseil souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes de femmes, de minorités visibles, d'autochtones et de personnes handicapées, les personnes qui le désirent sont invitées à s'identifier comme étant membres de ces groupes désignés.

Tout candidat doit détenir un statut légal permettant de travailler au Canada avant de poser sa candidature.